

Le premier tour des élections professionnelles vient de se dérouler au Siège et dans les régions de France 3. Nous tenons d'abord à remercier toutes celles et ceux qui ont choisi de porter leur suffrage sur notre organisation syndicale, permettant ainsi à la CGT de maintenir sa place de premier syndicat de France Télévisions.

Une confiance qui nous oblige, tant les défis qui sont devant nous sont énormes.

La légitimité du vote des salariés est essentielle dans la période de crise que nous traversons, où le financement, l'indépendance et l'existence même de l'audiovisuel public sont gravement remis en question par des forces réactionnaires.

Dans le réseau régional, la participation a été forte, à près de 58 %, en progression de plus de 8 points, ce qui est une prise de conscience de l'enjeu des années à venir, tant en termes de risque de filialisation-fusion avec France Bleu que de remise en cause de l'accord collectif. La CGT perd deux points mais augmente son nombre de voix et reste de loin le 1^{er} syndicat représentatif devant la CFDT, FO, le SNJ et SUD.

os	CGT	CFDT	FO	SNJ	SUD	UNSA	CGC
2025	30,13%	22,73%	16,39%	14,36%	12,82%	1,76%	1,82%
2022	32,21%	21,68%	19,13%	11,65%	10,64%	3,36%	1,32%
Var. 25/22	-2,08	1,05	-2,74	2,71	2,18	-1,60	0,50

Au siège, la participation est également en hausse de presque 7 points à 39,8%, ce qui reste malgré tout une participation assez faible. Cette progression de la participation et la disparition du syndicat UNSA bénéficient essentiellement aux autres organisations syndicales et en particulier au syndicat FO qui devient le 1^{er} syndicat au siège.

os	CGT	CFDT	FO	SNJ	UNSA	CGC
2025	22,86%	16,10%	27,46%	13,60		19,97%
2022	28,48%	12,67%	18,65%	14,24%	10,62%	15,34%
Var. 25/22	- 5,62	+3,43	+8,81	-0,64	-10,62	+4,63

Ce sont les résultats du 1^{er} tour de l'élection qui définissent la représentativité syndicale, même s'il y a un second tour.

De manière consolidée à France Télévisions, la CGT reste de loin la première organisation syndicale représentative de l'entreprise avec plus de 33%. Une résistance significative dans un contexte d'attaques tous azimuts contre notre syndicat, alors qu'il dénonce sans relâche les dérives éditoriales sur nos antennes et bataille au quotidien dans les instances et dans les négociations afin de préserver les acquis des salariés et protéger leur avenir.

Les salariés ont décidé de donner à notre organisation une représentativité qui lui permettra de peser fortement dans les négociations à venir face à la direction. La représentativité définitive

pour ce nouveau cycle électoral sera toutefois connue après les élections en Polynésie, en Guyane et sur l'établissement de l'ex-Malakoff début 2026.

Ce résultat est également un signal fort envoyé à la direction pour toutes les négociations à venir : il va falloir compter avec la CGT.

Le vote électronique pour le 2nd tour aura lieu du jeudi 27 novembre au mercredi 3 décembre 2025

Le quorum des votants n'ayant pas été atteint partout, un second tour va avoir lieu pour les 3 collèges du CSE du Siège et pour les Collèges 1 et 2 du CSE de France 3.

Ce second tour est très important. Il déterminera le nombre de sièges de chaque organisation syndicale au sein des CSE et donc la capacité de la CGT à défendre les intérêts des salariés dans les instances. Rien n'est encore acquis, il s'agit d'un nouveau vote où chaque voix compte afin de constituer des majorités dans les CSE.

Pour confirmer ce choix d'un syndicalisme de revendication et de proposition, dans une période à hauts risques,

Dès jeudi 27 novembre,



Paris, le 13 novembre 2025